

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

- L'auteur¹ –qu'Allah lui fasse miséricorde– dit :

"Chapitre :

Quiconque concrétise l'unicité entrera au Paradis sans jugement :

Et la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) :

"Ibrâhîm (Abraham) était un guide (oummah) parfait. Il était

soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du

nombre des associateurs".

Sourate An-Nahl v.120.

Et Il dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Et ceux qui n'associent rien à leur Seigneur".

Sourate Al-Mouminoun v.59".

¹ N.d.t: Cheikh Al-Islâm Mohammad bin 'Abdil-Wahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde. Pour une biographie succincte voir: <http://www.spfbirmingham.com/index.php/audio-ecouter-les-cours/aqidah-et-manhaj-croyance-et-methodologie/245-le-resume-de-l-explication-du-livre-de-l-unicite.html>

- L'explication du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :
 - Le rapport entre le chapitre et le Livre de l'unicité :
L'auteur –qu'Allah lui fasse miséricorde– comme il a mentionné l'unicité et son mérite, il convenait qu'il mentionne la mise en évidence de sa concrétisation car la complétion de son mérite ne se réalise que par la complétion de sa concrétisation
 - Haqqaqa at-tawhîd : a concrétisé l'unicité : C'est-à-dire : l'a filtré et purifié de toute souillure d'association et d'innovation (religieuse) et de désobéissance
 - Bighayri hisâb : Sans jugement : C'est-à-dire : sans jugement à son égard
 - Oummah : un guide : C'est-à-dire un modèle et un guide qui enseigne le bien
 - Qânitan : al-qounout c'est l'obéissance constante
 - Hanîfan : Voué exclusivement : al-hanîf c'est celui qui s'oriente vers Allah (Seul) et se détourne de tout autre que Lui
 - Wa lam yakou : A la base c'est : yakoun : mais la lettre nûn (ن) a été supprimée par allègement
 - Minal-mouchrikîn : Au nombre des associateurs :
C'est-à-dire qu'il s'est dissocié des associateurs par le

cœur et par la langue et par le corps et qu'il a réprouvé ce sur lequel ils étaient (en termes d'adoration)

- Wal-ladhîna houm birabbihim lâ youchrikoun :
Et ceux qui n'associent rien à leur Seigneur : Ils n'adorent personne d'autre que Lui avec Lui

➤ Le sens général du premier verset :

Allah Le Très-Haut décrit Son ami privilégié par quatre caractéristiques :

1. La première caractéristique : Il était un modèle dans le bien en raison de sa complétion du statut de patience et de certitude, ces deux caractéristiques par lesquelles s'obtient l'imamat dans la religion
2. La deuxième caractéristique : Il était soumis, obéissant et constant dans l'adoration d'Allah Le Très-Haut
3. La troisième caractéristique : Il se détournait de l'association et se tournait vers Allah Le Très-Haut
4. La quatrième caractéristique : Son éloignement de l'association et sa dissociation envers les associateurs

➤ Le rapport entre le premier verset et le chapitre :

Il (Allah Le Très-Haut) a décrit Son ami privilégié par ces caractéristiques qui sont le but dans la concrétisation de l'unicité et nous avons été commandés de suivre son exemple dans la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) :

"Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui".

Sourate Al-Moumtahanah v.4.

- Le rapport entre le deuxième verset et le chapitre :
Allah Le Très-Haut a décrit les croyants qui devancent aux Jardins du Paradis par des caractéristiques dont la plus importante est qu'ils n'associent rien à leur Seigneur que ce soit de l'association cachée ou apparente et ceux qui sont tels auront atteint le summum de la concrétisation de l'unicité et entreront au Paradis sans châtement ni jugement
- Ce que l'on tire comme bénéfiques de ces deux versets :
 1. Le mérite des enfants d'Ibrâhîm عليه الصلاة و السلام
 2. Le prendre comme modèle dans ces sublimes caractéristiques
 3. La mise en évidence des caractéristiques par lesquelles se réalise la concrétisation de l'unicité
 4. L'obligation de se tenir à l'écart de l'association et des associateurs et de se désavouer des associateurs
 5. La description faite des croyants comme ayant concrétisé l'unicité
- L'auteur –qu'Allah lui fasse miséricorde– dit :
"D'après Housayn bin 'Abdir-Rahmân qu'il a dit :
"J'étais chez Sa'îd bin Joubayr qui a dit :
"Qui parmi vous a vu l'étoile filante hier ?".

Je répondis : "Moi". Puis je dis : "Quant à moi, je n'étais pas en prière mais je fus piqué par une bête venimeuse".

Il dit : "Qu'as-tu donc fait ?".

Il répondit : "J'ai demandé une roqyah".

Il dit : "Qu'est-ce qui t'a poussé à cela ?".

Je répondis : "Un hadîth qui nous a été rapporté par Ach-Cha'bî".

Il dit : "Que vous a-t-il rapporté comme hadîth ?".

Je répondis : "Il nous a rapporté d'après Bouraydatou bnou Al-Housayb qu'il a dit : "Pas de roqyah sauf pour un mauvais œil ou un venin".

Il dit : "Comme fait bien celui qui s'arrête à ce qu'il a entendu (comme preuve) !".

Mais Ibn 'Abbâs nous a rapporté un hadîth du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans lequel il a dit : "Les communautés me furent présentées et je vis un prophète alors qu'il y avait avec lui un groupe de moins de dix personnes et un prophète qui avait avec lui un homme ou deux et un prophète qui n'avait personne avec lui et c'est alors que me fut présenté une foule immense et j'eus à l'esprit que c'était ma communauté mais il me fut dit : "C'est Mousâ (Moïse) et sa communauté".

Je regardai alors et voici que je vis une foule immense et il me fut dit : "Ceci est ta communauté et avec eux il y a 70000 qui entreront au Paradis sans jugement ni châtiment".

Puis il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ se leva et entra dans sa demeure.

Les gens se mirent à discuter au sujet de ceux-là.

Certains dirent : "Ce sont peut-être ceux qui ont accompagné le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ".

Et certains dirent : "Ce sont peut-être ceux qui sont nés dans l'Islam et donc n'ont rien associé à Allah".

Et ils ont mentionné des choses.

Le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ sortit alors et ils l'informèrent.

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit : "Ce sont ceux qui ne demandent pas la roqiyah ni la cautérisation et ne croient pas aux augures (en fonction des oiseaux ou autre) et placent leur confiance en leur Seigneur".

Se leva alors 'Oukkâchatou bnou Mihsan qui dit :

"Demande à Allah qu'Il fasse que je sois parmi ceux-là".

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit : "Tu fais partie de ceux-là".

Puis un autre homme se leva qui dit :

"Demande à Allah qu'Il fasse que je sois parmi ceux-là".

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit :

"'Oukkâchah t'a précédé en cela !".

- L'explication du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin

'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

"Les biographies des hommes dont les noms sont cités dans le hadîth :

- Housayn : C'est Housayn bnou 'Abdir-Rahmân As-Soulamiyyou Al-Hârithiyy parmi les successeurs des Tâbi'oun, décédé en l'an 136 de l'Hégire alors qu'il avait 93 ans

- Sa'îd bin Joubayr : C'est l'imam, le jurisconsulte parmi les compagnons d'Ibn 'Abbâs les plus illustres, il fut tué par Al-Hajjâj en l'an 95 de l'Hégire alors qu'il n'avait pas encore complété les 50 ans
- Ach-Cha'bîyy : Son nom est 'Âmir bnou Charâhîl Al-Hamdânî né lors du califat de 'Omar et il fait partie des dignes de confiance (ath-thiqât) parmi les Tâbi'oun, décédé en l'an 103 de l'Hégire
- Bouraydah : avec une dammah et une fathah sur le râ, Ibn Al-Housayb bni Al-Hârith Al-Aslamîyy, un Compagnon célèbre, décédé en l'an 63 de l'Hégire
- Ibn 'Abbâs : C'est l'illustre Compagnon 'Abdoullâh bnou 'Abbâs bni 'Abdil-Mou^uttalib. Le fils de l'oncle paternel du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ fit une invocation pour lui : "Ô Allah ! Accorde-lui la compréhension (fiqh) de la religion et enseigne-lui la science de l'exégèse (du Coran) !". Et il en fut ainsi. Décédé en l'an 68 de l'Hégire à At-Tâif.
- 'Oukkâchah : C'est 'Oukkâchatou bnou Mihsan bni Harthân Al-Asadî, il fut parmi les premiers à se convertir à l'Islam, il émigra et participa à la bataille de Badr et y combattit et tomba en martyr lors de la bataille de l'apostasie avec Khâlid bin Al-Walîd en l'an 12 de l'Hégire.

- Al-kawkab : an-najm : l'étoile
- Inqadda : C'est-à-dire qu'en est tombé l'étoile scintillante
- Al-bârihah : hier : C'est la nuit qui est passée la plus proche. On dit : avant que le Soleil ne soit au zénith : ra~aytou al-laylah : j'ai vu cette nuit et on dit après que le Soleil ne soit au zénith : ra~aytou al-bârihah : j'ai vu cette nuit.
- Loudightou : Je fus piqué : ladaghathou aqrah : C'est-à-dire qu'un scorpion l'a piqué et al-ladgh : c'est al-las' : la piqûre, morsure : c'est-à-dire qu'il l'a touché de son poison.
- Irtaqaytou : j'ai demandé la roqyah : c'est-à-dire : j'ai demandé qui pouvait me faire la roqyah. Et la roqyah c'est la récitation du Coran et des invocations légiférées sur celui qui est touché par une maladie ou autre chose similaire.
- Ma hamalaka 'alâ dhâlik : "Qu'est-ce qui t'a poussé à cela ?" : Quelle est ta preuve quant à la permission de cela ?
- Lâ rouqyata illâ min 'ayn : Pas de roqyah sauf pour un mauvais œil : al-'ayn : le mauvais œil : C'est que celui qui a le mauvais œil touche autrui de son mauvais œil.
- Aw houmah : un venin : al-houmah c'est le poison du scorpion ou toute autre chose similaire
- Man intahâ ilâ mâ sami' : Celui qui s'arrête à ce qu'il entend : C'est-à-dire qu'il met en pratique ce qui lui est parvenu comme science contrairement à celui qui pratique avec ignorance ou ne met pas en pratique ce qu'il sait

- 'Ouridat 'alayyal-oumam : Les communautés me furent présentées : Il est dit que ce fut la nuit du Voyage Nocturne (al-isrâ) : C'est-à-dire qu'Allah lui a fait voir leur exemple lorsqu'elles viendront le Jour du Jugement
- Ar-raht : un groupe de moins de dix personnes
- Laysa ma'ahou ahad : personne avec lui : C'est-à-dire que personne parmi les gens de son peuple ne l'a suivi
- Sawâdoun 'adhîm : une foule immense : De nombreuses personnes
- Fadhanantou annahoum oummatî : J'ai pensé que c'était ma communauté : C'est-à-dire en raison de leur grand nombre et en raison de la distance qu'il y avait entre eux et lui et donc il ne pouvait distinguer les personnes de manière individuelle
- Mousâ : Moïse : C'est-à-dire Mousâ bnou 'Imrân celui à qui Le Très-Miséricordieux a parlé (kalîmour-Rahmân)
- Wa qawmih : Et son peuple : C'est-à-dire ses suiveurs qui l'ont suivi dans sa religion parmi les Fils d'Israël
- Bilâ hisâb wa lâ 'adhâb : Sans jugement ni châtement : C'est-à-dire qu'ils ne seront pas jugés ni châtiés avant d'entrer au Paradis en raison de leur concrétisation de l'unicité
- Thoumma nahada : Puis il s'est levé : qâma
- Fa khâda an-nâsou fî oulâik: Puis les gens ont discuté à leur sujet : C'est-à-dire que ceux qui étaient présents ont discuté

et ont divergé quant à ces 70000 au sujet de l'action par laquelle ils ont obtenu ce degré car ils n'ont obtenu ce degré qu'en raison d'une action, quelle est-elle ?

- Fa akhbarouh : Ils l'ont informé : C'est-à-dire qu'ils ont informé le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ de leur divergence au sujet de ces 70000
- Lâ yastarqoun : Ils ne demandent pas la roqyah : Ils ne demandent pas à quelqu'un de leur faire la roqyah afin de se passer des gens
- Wa lâ yaktawoun : Et ils ne demandent pas à autrui de les cautériser au moyen du feu
- Wa lâ yatatayyaroun : Ils n'ont pas recours aux augures au moyen des oiseaux ou autre
- Wa 'alâ rabbihim yatawakkaloun : Et ils placent leur confiance en Allah : Ils placent leur confiance en Lui dans toutes leurs affaires et en personne d'autre que Lui et ils s'en remettent à Lui dans toutes leurs affaires
- Sabaqaka bihâ 'Oukkâchah : 'Oukkâchah t'a précédé en cela : C'est-à-dire dans l'obtention de ces caractéristiques ou il t'a précédé dans la demande

➤ Le sens général du hadîth :

Housayn bnou 'Abdir-Rahmân nous décrit un dialogue qui prit place dans l'assise de Sa'îd bnou Joubayr en raison de l'étoile qui a filé la nuit et donc Housayn les a informés qu'il avait vu l'étoile filer car il ne dormait pas à ce moment-là

mais il eut peur que ceux qui étaient présents pensent qu'il n'avait vu l'étoile qu'en raison du fait qu'il était en train de prier et donc il a voulu repousser le fait qu'on pense de lui qu'il était en adoration alors qu'il ne l'était pas et ce comme c'était l'habitude des pieux prédécesseurs dans leur ardeur quant à la sincérité et donc il informa de la vraie raison pour laquelle il était éveillé et c'est qu'il avait subi une piqûre et donc ensuite la recherche s'est orientée vers le fait de questionner au sujet de ce qu'il avait fait suite à cette piqûre et il a donc informé qu'il l'avait soignée au moyen d'une roqyah et donc Sa'îd l'a questionné au sujet de la preuve légiférée au sujet de ce qu'il avait fait et il lui a cité le hadîth rapporté du Messager d'Allah ﷺ sur la permission de la roqyah et lui a dit que le fait qu'il se base sur une preuve est correct puis il lui a cité une chose meilleure que ce qu'il a fait et c'est de s'élever au degré de la complétion de l'unicité en délaissant les choses détestables (makrouh) alors que le besoin s'en fait et ce en plaçant sa confiance en Allah comme la situation des 70000 qui entrent au Paradis sans jugement ni châtement car le Messager d'Allah ﷺ les a décrits comme ceux qui délaissent la roqyah et la cautérisation afin de concrétiser l'unicité et ils prennent le moyen le plus fort qui est de placer sa confiance en Allah et ils n'ont demandé à personne

en dehors de Lui quelque chose de la roqyah ou plus que cela.

➤ Le rapport entre le hadîth et le chapitre :

Il y a dans ce hadîth quelque chose qui indique le sens de la concrétisation de l'unicité et de la rétribution de cela auprès d'Allah Le Très-Haut

➤ Ce que l'on tire comme bénéfices du hadîth :

1. Le mérite des pieux prédécesseurs et ce qu'ils voient comme signes célestes ils ne le considèrent pas comme quelque chose de coutumier mais au contraire ils savent que c'est l'un des signes d'Allah
2. L'ardeur des pieux prédécesseurs quant à la sincérité et leur grand éloignement de l'ostentation
3. Demander la preuve quant à l'authenticité de la méthodologie et l'importance donnée à la preuve par les pieux prédécesseurs
4. Le caractère légiféré de s'arrêter à la preuve et de la mettre en pratique et que celui qui met en application ce qui lui est parvenu (en termes de preuves, de science) aura bien fait
5. La transmission de la science avec douceur et sagesse
6. La permission de la roqyah
7. Orienter celui qui prend quelque chose de légiféré vers ce qui est encore meilleur que cela
8. Le mérite de notre Prophète Mohammad

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans le sens où les communautés lui ont été présentées

9. Les prophètes ont des nombres de suiveurs différents les uns des autres
10. La réfutation à l'encontre de celui qui utilise le grand nombre comme preuve et prétend que la vérité se limite à eux (au grand nombre)
11. Ce qui est obligatoire c'est de suivre la vérité et ce même si ses gens sont peu nombreux
12. Le mérite de Mousâ et de son peuple
13. Le mérite de cette communauté et qu'ils sont les plus nombreux parmi les communautés en termes de suivi de leur Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
14. Le mérite de la concrétisation de l'unicité et de sa rétribution
15. La permission de débattre dans la science et de discuter des preuves de la Législation afin d'en bénéficier et de montrer la vérité
16. La profondeur de la science des pieux prédécesseurs car ils savaient que ceux qui sont cités dans le hadîth n'ont obtenu ce degré qu'en raison d'une action
17. L'ardeur des pieux prédécesseurs dans le bien et la compétition dans les actions vertueuses

18. Délaisser la roqyah et la cautérisation fait partie de la concrétisation de l'unicité
19. Demander l'invocation de celui qui est vertueux alors qu'il est vivant
20. Un signe parmi les signes de la prophétie de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ en ce qu'il a informé que 'Oukkâchah fait partie des 70000 qui entrent au Paradis sans jugement ni châtement et il tomba en martyr lors des batailles de l'apostasie qu'Allah Le Très-Haut l'agrée
21. Le mérite de 'Oukkâchah bin Mihsan qu'Allah Le Très-Haut l'agrée
22. L'utilisation de ma'ârîd² et l'excellent comportement du Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ car il n'a pas dit à l'autre homme : "Tu ne fais pas partie d'eux !"
23. Bloquer les voies (moyens) afin que ne se lève pas celui qui ne le mérite pas et Allah est Le plus Savant

² N.d.t : Pluriel de mi'râd et c'est que celui qui parle dise une parole qui peut avoir deux sens dont l'un est proche mais pas voulu et l'indication de la formulation quant à ce sens est apparente et l'autre sens est lointain mais voulu et l'indication de la formulation quant à ce sens est cachée et donc celui qui écoute cette parole pense que c'est le sens proche qui est voulu alors qu'il ne veut que le sens lointain par un indice qui l'indique mais ne le rend pas apparent et le cache à celui qui n'est pas éveillé et perspicace

Source:

Al-Moulakhas fî charhi kitâb at-tawhîd du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân -qu'Allah le préserve- p.34 à 41 aux éditions Dâr Al-'Âsimah.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî le 04-04-2015.

www.spfbirmingham.com

Twitter @mehdimaghribi